



Communiqué de Presse : Journée Mondiale des Troubles Bipolaires

Le 28/03/2024

Le 30 mars marque la Journée Mondiale des Troubles Bipolaires, une occasion de sensibiliser à cette condition qui affecte plus de 1% de la population mondiale et se classe au 6ème rang des handicaps mondiaux.

Le trouble bipolaire est une maladie complexe associée à de nombreuses autres conditions, tant somatiques que psychiatriques, ainsi qu'au risque de suicide. Un problème majeur est le retard diagnostique moyen de 8 ans, qui compromet le pronostic de la maladie et entraîne souvent des traitements inadaptés.

La détection précoce du trouble bipolaire est cruciale pour améliorer le pronostic et favoriser le rétablissement. Cependant, il est souvent confondu avec d'autres troubles psychiatriques, notamment le trouble dépressif récurrent, ce qui rend la reconnaissance et le diagnostic précoces d'autant plus difficiles.

Il existe un intérêt croissant pour le développement de mesures biologiques ou biomarqueurs pouvant aider au diagnostic du trouble bipolaire. Les cliniciens sont régulièrement interrogés sur la pertinence, la disponibilité et la validité scientifique de tests biologiques à des fins diagnostiques.

L'Association Française de Psychiatrie Biologique et Neuropsychopharmacologie (AFPBN) soutient activement les études visant à identifier et valider des biomarqueurs en psychiatrie. Pour qu'un test diagnostique, soit valide scientifiquement, éthique et utilisable en pratique clinique, son développement doit répondre à des critères stricts :

- Les protocoles de recherche pour sa validation doivent être déclarés dans un registre d'essais cliniques comme ClinicalTrials.gov ;
- Les résultats scientifiques doivent être validés dans au moins deux études cliniques ou cohortes indépendantes ;
- Le test doit être fiable et robuste, garantir des résultats identiques chez un même patient de manière répétée, mais aussi utiliser une technologie éprouvée et accessible ;
- Le test doit être adossé à un rationnel cohérent avec les données de la science ;
- La sensibilité (détection des vrais positifs) et la spécificité (détection des faux négatifs) du test doivent être satisfaisantes ;
- Le délai d'obtention du résultat du test doit être acceptable compte tenu de l'enjeu diagnostique
- Le coût du test doit être éthiquement responsable et permettre l'accès aux patients, indépendamment des logiques commerciales ;
- Le test doit répondre aux exigences réglementaires notamment au marquage CE ;
- Les limites du test et son champ d'application doivent être indiqués afin que les professionnels puissent savoir dans quelles conditions et à qui le prescrire.

À ce jour, aucun test ne remplit ces conditions pour un usage en pratique clinique. L'AFPBN ne recommande pas la prescription de tests diagnostiques en psychiatrie en l'état actuel des connaissances. Cependant, elle encourage vivement la recherche dans ce domaine pour améliorer la compréhension et la prise en charge des patients atteints de troubles bipolaires.

Pour plus d'informations sur la Journée Mondiale des Troubles Bipolaires ou sur le travail de l'AFPBN, veuillez contacter : **Pr Emilie OLIE** e-olie@chu-montpellier.fr ou **Dr Boris CHAUMETTE** boris.chaumette@inserm.fr